

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 07/03/23

Personnes absentes excusées

Mme Van Belleghem (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Duc-Maugé (Déléguée Départementale de l'Education Nationale), M. Toczé (Maire de Tinténiac), Mme Garçon (élue chargée des affaires scolaires), Mme Aubert (maîtresse E Rased), Mme Wagneur (psychologue scolaire), Mme Serisier (TPS/PS), Mme Glory (PS/MS), Mme Grimard (MS/GS), Mme Bouvet (MS/GS et CE1/CE2), Mme Voyau (CE1/CE2), Mme Cadot (CE2), Mme Augais (CM1), Mme Litzelmann (CM1/CM2). M. Bontemps (parent élu), Mme Faurez (parent élu), Mme Clouet (parent élu), Mme Masserot (parent élu), M. Dujardin (parent élu), M. Courtois (parent élu), Mme Bayle-Garrigue (parent élu), Mme Corbe (parent élu).

Présents

• **Mairie :**

Mme Bossard (élue chargée des affaires périscolaires), M. Letourneux (responsable périscolaire)

• **Enseignants :**

Mme Amélineau (MS/GS), Mme Quemener (CP), Mme Garenton (CP/CE1), M. Chenais (CM2).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Mansfield, Mme Renard, Mme Morlière, Mme Cocherie, Mme Cardin, Mme Boudard, Mme Habumugisha.

Ordre du jour

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2023/2024	2
2) Exercices sécurité.....	2
3) Plan de lutte contre le harcèlement à l'école	2
4) Projet pédagogiques et actions	3
Les projets culturels	3
Les projets sportifs.....	4
Les projets environnementaux	4
La semaine thématique.....	5
5) Restauration scolaire	5
6) Questions des représentants des parents d'élèves.....	6

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Mme Garenton

Conseil d'Ecole 07/03/2023

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2023/2024

Actuellement, 271 élèves sont inscrits à l'école : 97 en maternelle et 174 en élémentaire. C'est 2 élèves de plus que l'an passé. Les effectifs sont stables. Nous conservons nos 11 classes pour l'année scolaire 2023-2024.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine ont déjà commencé. Un rappel est présent sur le tableau lumineux de la commune et sur le blog de l'école. Il est important que les familles souhaitant inscrire des enfants à l'école le fassent savoir pour que l'équipe enseignante puisse dessiner la future structure de l'école.

En prenant en compte les parents s'étant rapprochés de l'école, nous comptabilisons actuellement 96 élèves en maternelle et 166 élèves en élémentaire pour l'année scolaire 2023-2024. De nouvelles familles appellent chaque semaine, ces effectifs vont donc encore progresser.

Des portes ouvertes sont prévues le vendredi 12 mai de 17h à 18h30. L'accès se fera par le grand portail maternelle pour surveiller plus aisément les enfants de garderie, présents sur la cour élémentaire.

2) Exercices sécurité

Plusieurs exercices incendie ont lieu au cours de l'année. Les enfants sont entraînés à évacuer calmement avec leur classe pour rejoindre les points de rassemblement. Le 1^{er} exercice a eu lieu le 27 septembre 2022.

A cela s'ajoute deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Le PPMS risque majeurs, est déclenché en cas de tempête, d'inondation ou encore de déversement chimique. Il peut mener à un confinement atmosphérique ou à une évacuation.

Le PPMS attentat/intrusion, nous amène à nous cacher ou nous échapper en silence. Un exercice PPMS attentat/intrusion a eu lieu le 28 février. Nous nous sommes entraînés à nous cacher.

Les enseignants sont vigilants à ce que les exercices ne créent pas d'angoisse, mais soient tout de même réalisés sérieusement. En maternelle, ils sont présentés comme des jeux.

3) Plan de lutte contre le harcèlement à l'école

Le programme pHARe est déployé dans tous les établissements français.

Il permet de prévenir les situations de harcèlement en travaillant en amont. On parle alors de situations d'intimidation scolaire (dénuées de volonté de nuire). Un protocole très codifié, nous permet de recueillir la parole des victimes ou témoins puis d'entamer un travail non blâmant envers les potentiels intimidateurs et d'autres témoins extérieurs. Les enfants sont mis dans une position telle qu'on attend d'eux qu'ils fassent preuve d'empathie et deviennent acteurs de la

résolution de la situation. C'est ce qu'on appelle la Méthode de la Préoccupation Partagée. Elle a un taux de réussite de 80%.

Si la situation n'est pas désamorcée au bout de 15 jours, des sanctions sont alors envisagées.

La directrice, Mme Amélineau, y a été formée et a formé à son tour les enseignants de l'école très récemment. Nous sommes donc maintenant en mesure de l'appliquer. Lorsqu'un parent a connaissance d'un mal être vécu par son enfant, il est invité à en faire part à l'enseignant de la classe ou à la directrice d'école.

De manière plus générale, le développement de l'empathie, la gestion des émotions et des situations conflictuelles sont travaillées dès le plus jeune âge à travers la littérature, les messages clairs, la théâtralisation... Ces actions sont inscrites dans notre projet d'école.

4) Projet pédagogiques et actions

Les projets culturels

Cinéjeune

Ecole est inscrite au dispositif Cinéjeune. Les classes de maternelle ont visionné les courts métrages « Le rêve de Galiléo », les classes de CP, CP/CE1 et CE1 ont visionné « Calamity » et « Même les souris vont au paradis », et les classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2 ont visionné « Belle » puis « Le peuple loup ». Des intervenants se rendent ensuite dans les classes pour analyser ensemble les œuvres. Le dispositif permet la pluridisciplinarité à travers la musique, le cinéma, la lecture d'images, la culture, l'histoire... Toutes les classes bénéficieront de deux interventions dans l'année, à l'exception des classes de TPS/PS et PS/MS qui connaîtront une intervention.

Coût : 3€/élève de maternelle – 6€/élève de cycle 2 – 9€ élève de cycle 3.

Financé par l'APE et la COOP.

Interventions musicales

Les classes de maternelle bénéficient de la présence d'un intervenant musical pendant quelques vendredis. Il travaille avec eux sur la reconnaissance des sons aigus/graves, sur l'intensité, le tempo et les différentes familles d'instruments. Il se déplace à l'école avec de très nombreux instruments.

Coût : 11,5€/élève.

Financé par l'APE et la COOP.

Chorale

Plusieurs classes se réunissent une fois par semaine pour chanter ensemble.

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 se réunissent le lundi matin (sauf pendant les séances de piscine) et les classes CE2 et de CM1 se réunissent le jeudi après-midi.

Spectacle

La compagnie de théâtre La Malle Théâtre est venue jouer le spectacle « Secret d'épices » au sein de la salle motricité, pour l'ensemble des élèves de maternelle. C'était encore une fois un spectacle d'une grande qualité. Les décors sont travaillés et les histoires sont poétiques.

Coût : 6,50€/élève.

Financé par l'APE et la COOP.

Les projets sportifs

Natation

Les séances de natation ont pu commencer. Les élèves de CP, CE1 et CE2 toutes classes confondues bénéficieront de séances à la piscine de Combourg au cours des mois de février et mars, à raison de 2 séances par semaine. Les séances sont obligatoires pour les CP et CE1 mais nous avons fait le choix cette année encore d'ajouter les élèves de CE2.

Les élèves devaient initialement bénéficier de 10 séances chacun mais une fermeture des bassins pour intervention technique et l'absence de remplacement d'enseignants ont réduit le nombre de séances. Finalement, les classes de CP et CP/CE1 auront bénéficié de 8 séances, la classe de CE1/CE2 de 9 séances et la classe de CE2 de 6 séances. Les séances manquées ne sont pas rattrapables puisque d'autres établissements sont positionnés sur les créneaux suivants.

Les enseignants remercient les parents présents dans les vestiaires ou dans les bassins pour leur implication.

Coût : 100€ d'entrée piscine + 100€ de transport pour 2 classes, par séance de piscine.

Financé par la mairie de Tinténiac, sur le budget de la Caisse des Ecoles. Les séances non réalisées ne sont pas facturées.

Basketball

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de séances de basket réalisées gratuitement par un intervenant spécialisé. Les CM1, CM1/CM2 et CM2 ont déjà commencé et les autres classes prendront la suite jusqu'au mois de juin, à raison de 4 à 5 séances par classe.

Les projets environnementaux

Plantation d'un verger

Le projet de végétalisation des cours d'école a pu débuter en février par la plantation d'un verger sur le côté de la maternelle. Cet espace herbeux était jusqu'alors inexploité. Les enfants ont pu participer activement à la plantation d'arbres et arbustes fruitiers en présence d'agents des espaces verts.

La semaine thématique

La semaine de la maternelle

Dans le cadre de la semaine de la maternelle, l'école a ouvert ses portes aux parents d'élèves pendant 4 matinées. L'objectif est de renforcer le lien des familles avec l'école en leur offrant la possibilité d'intervenir sur des temps d'apprentissage festifs.

Au programme, ateliers création d'instruments de musique, parcours vélos, parcours motricité, lectures, chants, couture, danse bretonne, cuisine... Les retours des parents étaient très encourageants.

5) Restauration scolaire

Des changements ont eu lieu côté élémentaire au retour des vacances :

- Il n'y a plus 2 services bis, mais 2 services. Pour équilibrer le nombre d'enfants présents sur chacun des services, une classe a été coupée en deux. Ce découpage semble ne pas correspondre à certains enfants et sera rediscuté.
- Ce ne sont plus 2 mais 3 agents qui s'occupent de servir les enfants et de vérifier que chacun mange à sa faim et que le partage se fait correctement.

En élémentaire et en maternelle, des achats de nouvelles tables sont en cours. Elles devraient permettre de réorganiser et aérer l'espace, de faciliter les déplacements et de réduire le bruit lors des repas.

Le service de restauration fait face à l'inflation. Les denrées coûtent de plus en plus cher, tandis que le prix des repas ne peut être revu avant la fin de l'année scolaire. Un accompagnement par Agrobio permet d'aider à la réflexion. La structure des repas est habituellement construite autour de 5 plats : entrée, viande-poisson, accompagnement, fromage, dessert. Agrobio conseille de retirer un plat (entrée, fromage ou dessert). Les enfants ont fait remonter l'importance du dessert, qu'il a donc été décidé de favoriser sur l'entrée ou le fromage. Les menus sont affichés à l'entrée de l'école élémentaire et des classes maternelle et disponibles sur le portail famille. Un autre levier peut être la mise en relation avec de nouveaux prestataires. Il y a beaucoup moins de gaspillage alimentaire.

Sur le portail famille, l'inscription est à réaliser 2 jours avant et peut être annulée jusqu'à 20h la veille. Si l'enfant est malade, un certificat médical est requis. Lors de l'absence d'un enseignant non remplacée, le repas n'est pas facturé. En cas d'erreur, envoyer un mail à M. Letourneux qui règlera la situation en direct avec les parents concernés.

6) Questions des représentants des parents d'élèves

- 1) **Serait-il possible d'utiliser les locaux du centre de loisirs afin d'y assurer l'accueil périscolaire lorsque les enfants en garderie sont nombreux ? Notamment le soir.**

C'est en cours de réflexion pour l'an prochain. Les parents seront tenus informés à la fin de l'année scolaire.

- 2) **Lors de la grève du 19 janvier, certaines familles ne pouvaient garder leurs enfants qu'à la demi-journée. Elles pensaient bien faire et arranger le personnel périscolaire ainsi, or ça a été refusé. Quelles sont les raisons de ce refus ?**

Dans le courrier distribué aux familles, il a été noté que les services sont assurés pour la journée. La gestion des portails mobilise des agents alors que nous en manquons lors des grèves. De plus, les services municipaux reçoivent des indemnités basées sur le nombre d'enfants présents, qu'il convient de relever le matin.

- 3) **Serait-il possible d'envisager un abri/préau au niveau de la garderie pour les parents qui doivent attendre sous la pluie que le parent précédent ait fini d'échanger avec le personnel.**

Ce n'est pas prévu pour le moment.

- 4) **Par manque de place sous le préau fermé, lors des journées de météo défavorable (tempêtes), les élèves de l'élémentaire sont maintenus dehors, dans la cour sur le temps de cantine, soit environ 1h30 durant laquelle les élèves doivent « subir » le vent et la pluie.**

- **Pourquoi le préau est-il fermé à clé ?**
- **Est-il envisagé par la mairie des travaux permettant d'accueillir ces élèves qui patientent soit pour aller à la cantine, soit pour aller en classe.**

Le préau n'est pas fermé à clé, il y a au moins toujours une porte ouverte.

- 5) **Certains élèves se plaignent d'une odeur nauséabonde dans les toilettes de l'élémentaire (urine, chasse d'eau non tirée avec des excréments...) ce qui engendre des soucis pour les élèves qui se retiennent toute la journée.**

- **Est-il possible d'améliorer cette situation et rendre les sanitaires un peu plus propres ?**

Le ménage est fait tous les matins à grandes eaux. Nous allons installer des affichettes pour rappeler aux élèves de tirer la chasse d'eau.

- 6) **A-t-il déjà été évoqué par l'équipe enseignante d'utiliser le système Classroom ou autre application pour communiquer avec les parents ? Cela permet un échange fluide avec les parents tant en termes de partage d'informations que des activités des enfants, des photos...**

Cela reste la décision de chaque enseignant.

7) Concernant les absences des enseignants, serait-il possible que les enseignants puissent préparer des fiches de travail en amont afin que les collègues enseignants les distribuent aux élèves lors des absences. Cela permettrait d'occuper ces derniers et de ne pas passer des journées à faire du dessin et de regarder des dessins animés. Par exemple, fiche type Lalilo.

Comme il l'a été dit par mail aux parents de la classe de CE2, les enfants présents sont répartis dans les classes. Nous faisons donc au mieux pour assurer un accueil dans de bonnes conditions, malgré nos effectifs chargés, mais nous ne pouvons pas assurer leurs apprentissages. Cette mission revient aux remplaçants. L'enseignant absent n'a pas à compenser et anticiper en permanence une éventuelle absence.

8) Est –ce que l'école participe à récupérer les stylos usagés ? Participation pour une association ou pour l'école.

Nous ne participons pas à cette action. Nous allons cependant relancer celles déjà en place et oubliées des familles : nous collectons les bouchons, les cartouches d'encre et les piles dans le hall de l'école maternelle et à proximité de la cantine en élémentaire.

9) Certains enfants ont les mains rouges est déshydratée suite au nombreux lavage de main à l'école serait-il possible d'avoir un savon plus hypoallergénique.

La composition du savon a été vérifiée. Il est conseillé de prendre le temps de bien se sécher les mains surtout par ces temps froids et de doter ses enfants de gants.

10) Plusieurs parents ont constaté le manque d'intimité dans les toilettes de la maternelle, est-ce possible de poser des séparations entre les toilettes, car il n'est parfois pas facile pour certains enfants d'y aller avec tous les regards.

Pas de travaux spécifiques à venir. Il est proposé aux enfants d'y aller en différé en cas de besoin.

De nombreux parents ont trouvé très bien l'idée d'organiser la semaine de la maternelle. Merci à l'équipe enseignante d'avoir proposé aux parents de participer à des ateliers en classe avec les enfants au cours de cette semaine.

La séance est levée à : 20h35

La directrice : Mme. Amélineau